



ENSEMBLE A SERS

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

F E V R I E R 2 0 2 1

SOMMAIRE :

Page 1
Edito

Pages 2 à 4
Synthèses, Délibérations

Pages 5 à 12
Vie Municipale

Page 13 à 16
Ces sersois entrepreneurs

Page 17 à 19
Vie des associations

Pages 20
Informations diverses

Responsable de Publication

M. Roland VEAUX

Commission de rédaction

Mme Christiane DUTEIL
M. Patrick MAGNON
M. Patrick ANDRIEUX
M. Lionel MAHERAULT

Horaires d'ouverture de la MAIRIE

LUNDI
MARDI
MERCREDI
VENDREDI

} 9h00 à 13h00

JEUDI

] 13h30 à 17h30

MAIRIE DE SERS 16410
Tél. : 05.45.24.91.10
Fax : 05.45.24.03.32

Courriel :
mairie.sers16@wanadoo.fr

Bulletin imprimé par nos soins
Dépôt légal N° 40/ 2002-LI

Numéro 19 / Février 2021
« Ensemble à Sers »

Le Mot du Maire

LA VIE MUNICIPALE PENDANT LA PANDEMIE

Comme chacun d'entre nous il faut s'adapter à toutes ces contraintes que nous connaissons avec la COVID.

Ainsi à l'école où les protocoles sanitaires s'enchaînent de semaine en semaine.

Ainsi à la vie communale où toutes les associations sont à l'arrêt empêchant tout lien social pourtant indispensable.

La salle des fêtes n'est utilisée que pour les réunions du conseil municipal : pas de fête, pas de mariage...

Pour autant il faut préparer l'avenir et le budget de la commune en est le fil conducteur.

En respectant nos engagements, je proposerai au conseil municipal de ne pas augmenter les impôts. Notons à ce sujet que cela ne concerne désormais que le foncier bâti et non bâti. La taxe d'habitation supprimée reste compensée sans augmentation possible et sans tenir compte des constructions nouvelles....

Les grosses opérations concernent cette année le bâtiment Uramel destiné à accueillir un commerce.

Des travaux de voirie, une intervention sur de nombreux fossés sont également prévus.

La poursuite de l'étude sur le nouveau quartier du Reclos occasionne de nombreuses réunions techniques mais nous n'avons pas encore la possibilité de déposer le projet auprès des différents services instructeurs.

Le prochain bulletin municipal détaillera le budget 2021 et ses déclinaisons.

Bonne lecture

Votre Maire

Roland VEAUX

Synthèses, délibérations et extraits des conseils municipaux

Séances
Du

3 Novembre
Et
22 Décembre
2020

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 03 Novembre 2020

Présent(s): Françoise CLEMENT, Christiane DUTEIL, Sandrine FANUCCI, Marie-José VAUZELLE, Sabine VIGNAUD, Elodie DULAC, Renaud TESTEMALE, Roland VEAUX, Jean-Luc MICHEL, Gilles RABAUD, Patrick MAGON, Patrick ANDRIEUX, Lionel MAHERAULT,

Absent(s): Loïc LAFON, Jean-Charles DOBY

Procuration(s): Jean-Charles DOBY à Roland VEAUX

Secrétaire de réunion : Lionel MAHERAULT

ORDRE DU JOUR :

1. *Place Uramel : géomètre et enquête publique*

Monsieur le Maire fait un point sur les subventions et informe que le permis de construire est déposé. L'enquête publique sera réalisée par Monsieur DROUAUD.

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité autorisent Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

2. *Bourg de Sers : honoraires*

Monsieur le Maire présente l'étude du cabinet d'architecte GADY concernant l'aménagement du bourg y compris la liaison avec le futur quartier du RECLOS. Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité autorisent Monsieur le Maire à régler les honoraires pour un montant de 10600€.

3. *Vente et achat de parcelles*

Monsieur le Maire informe le conseil sur les différents sujets à savoir :

- 1 Le souhait de Grand Angoulême d'acheter une partie de terrain où est situé le poste de relevage
- 2 La régularisation de l'indivision Commune/Neveu/Rocher
- 3 La proposition de vente de deux terrains à construire à proximité de l'école appartenant à Monsieur Gaston RAIMONET

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité autorisent Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à entreprendre les négociations d'achat avec Monsieur Gaston RAIMONET pour le terrain à proximité de l'école.

4. *Vidéo surveillance*

Monsieur le Maire présente le projet de vidéo surveillance pour protéger l'école, la chaufferie, la plaine de jeux, les commerces, la mairie et l'église. Monsieur le Maire nous informe d'une subvention possible de la préfecture à hauteur de 80%.

La demande de subvention est à déposer avant le 11 novembre.

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité autorisent Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

Synthèses, délibérations et extraits de conseils municipaux

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 Décembre 2020

Présent(s): Françoise CLEMENT, Christiane DUTEIL, Sandrine FANUCCI, Marie-José VAUZELLE, Sabine VIGNAUD, Elodie DULAC, Renaud TESTEMALE, Roland VEAUX, Jean-Luc MICHEL, Gilles RABAUD, Patrick ANDRIEUX, Lionel MAHERAULT, Jean-Charles DOBY

Absent(s): Loïc LAFON, Patrick MAGNON

Secrétaire de réunion : Christiane DUTEIL

ORDRE DU JOUR :

1. *Plan départemental de randonnée*

Patrick ANDRIEUX fait le point sur l'inscription des chemins de randonnée au PDIR. Les documents seront envoyés par courriel à chaque conseiller pour examen.

2. *Vente et achat de parcelles*

Monsieur LOUETTE souhaite acheter une partie du chemin rural accédant à la parcelle 1351. Monsieur le Maire propose une somme de 500€, frais à la charge de l'acheteur. Monsieur le Maire doit recevoir Monsieur LOUETTE courant Janvier. Accord unanime du Conseil Municipal

3. *Décisions modificatives*

Afin de mandater deux prochaines factures, il convient de prendre les décisions modificatives suivantes :

- 5000€ au compte 2151 op.1008
- +2500€ au compte 2151 ONA
- +2500€ au compte 2152

4. *Tarifs concession cimetière*

Il apparaît que les places au cimetière sont trop grandes. Il est donc nécessaire de remettre à jour le règlement du cimetière, à savoir :

- 1 place : 3m² soit 1.20m*2.50m
 - 2 places : 6m² soit 2.40m*2.50m.
 - Les tarifs restent inchangés.
 - Accord unanime.
- Le règlement du cimetière sera modifié en ce sens.

5. *Devenir du bar*

Monsieur le Maire propose de passer des annonces pour le bar actuel et le bâtiment Uramel dans des magazines spécialisés. Une commission d'élus sera installée pour le suivi de ce dossier. Accord unanime

6. *Vidéo-Protection*

La demande de subvention qui avait été faite a été repoussée par la Préfecture. Monsieur le Maire représentera un dossier courant Janvier 2021. Un devis avait été fait par ADTI pour un montant de 8616€ et concernant plusieurs points de surveillance (mairie, salle des fêtes, église, boucherie, champ de foire, aire de camping-car, entrées des écoles)

Synthèses, délibérations et extraits des conseils municipaux

7. Personnel

- Damien TILLARD, employé du service technique demande à changer son contrat plein-temps en contrat à temps partiel à 80%.

Pour des raisons d'organisation, Monsieur le Maire propose un contrat temps partiel à 70%.
Accord unanime.

- Lionel MAHERAULT expose le projet d'avenant à la convention relative au service de santé et de prévention des risques professionnels au centre de gestion de la fonction publique de la Charente.
Proposition de prorogation jusqu'au 31/12/2026.
Accord des membres du Conseil Municipal à l'unanimité.

8. Compte rendu des activités des différents syndicats et des groupes de travail du GrandAngoulême

- Jean-Charles DOBY en qualité de Président du SYBRA fait un point sur les activités du Bassin des Rivières de l'Angoumois
- Lionel MAHERAULT en tant que représentant de la commune présente les points suivants : bilan des trois réunions du service public des déchets de CALITOM, bilan des trois réunions du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente (SDEG), bilan du groupe de travail Nature et Biodiversité, bilan du groupe de travail Energie Climat, bilan du groupe de travail Développement Urbain, bilan du groupe de travail Enfance et Jeunesse, bilan du groupe de travail Référents déchets.

9. Points divers

- Afin d'assurer le service minimum d'accueil en cas de grève à l'école sous la responsabilité du SIVOS, demande de volontaires parmi les élus pour compléter la liste existante à savoir 5 agents du SIVOS. Les volontaires sont : Christiane DUTEIL, Françoise CLEMENT, Marie-José VAUZELLE, Lionel MAHERAULT. Cette liste sera transmise à l'académie.
- Fourrière : Sandrine FANUCCI nous informe que la réunion qui devait avoir lieu a été reportée, compte tenu du Covid 19. La campagne des chats errants devrait se faire entre Janvier et Février 2021.
- Le repas des Anciens ne sera pas organisé cette année en raison de la crise sanitaire. Monsieur le Maire propose qu'un bon d'achat soit remis à chaque personne. Ce bon d'achat de 12€ sera à présenter aux commerçants de SERS qui ont une vitrine

Vallée des Fontenelles

Sous l'autorité d'une association environnementale le SYBRA (Syndicat) effectue des travaux de nettoyage dans la vallée.

A ce sujet, il est rappelé qu'une grande partie de cette vallée est classée en titre de Natura 2000.

Tout véhicule à moteur est interdit (sauf autorisation spéciale du Maire).

Ce magnifique écrin très apprécié des promeneurs, chercheurs de champignons ou amateurs de géocaching doit être préservé.



La commune de sers
s'engage sur deux
projets immobiliers



et recherche un partenariat
privé avec en priorité
une activité économique
dans le cadre de la
revitalisation du centre bourg



Pour tous renseignements complémentaires
s'adresser au secrétariat de la commune
tel..0545249110

TRAVAUX DE VOIRIE SUR SERS

Les travaux d'assainissement entrepris par le GrandAngoulême courant 2020, permettent de raccorder de nombreux riverains et entreprises sur les aménagements futurs engagés par la municipalité.

Des travaux d'aménagement de voirie ont été entrepris fin 2020 :

- les déblais, de bonne qualité, ont été utilisés sur la plaine de jeux, programmée dans les perspectives retenues par la municipalité.
- Création d'un parking complémentaire traité en calcaire, terre, répondant aux consignes de maintien de l'eau sur les lieux d'origine, .
- Remise en forme du parcours VTT pour les jeunes.
- Rappelons que la Route de Trappe a été re-calibrée en voirie de 4.50 m de large et traitée conformément aux directives des Bâtiments de France. La voie a été traitée en gravillonnage dans l'attente de la finition des branchements éventuels dûs au nouveau projet.

En 2021, en fonction des possibilités budgétaires, seront entrepris divers travaux liés à l'état de certaines voiries, conséquences des ruissellements dûs aux grosses intempéries subies ces dernières semaines.

- Nous procéderons à l'aménagement du Bâtiment Uramel, ; rappelons que sur environ 120 000 € de travaux, il en coûtera en réalité 18 000 € à la commune.
- La plaine de jeux fera l'objet d'une consultation. Cet aménagement, dédié au traitement de l'ensemble multigénérationnel des Sersois et Sersoises prendra en compte : le terrain de boules, l'aire de Camping-car, et l'aire de jeux (enfants, ados, adultes).

Rappelons également que ce projet global s'élève à 240 000 € dont 48 000 € seront à charge de la commune.

Ces travaux peuvent se répartir sur 2 exercices.

Mais nous entrerons plus en détail dans les prochains journaux.

Jean Charles DOBY



Fonctionnement de l'école dans le contexte de la COVID-19

Un nouveau protocole sanitaire est en vigueur avec des prescriptions renforcées émises par les autorités de santé à savoir :

- Les parents d'élèves sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ de l'école et s'engagent en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 à ne pas mettre leurs enfants à l'école
- La règle de distanciation physique à l'école maternelle doit être maintenue entre les élèves de groupes différents
- Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas entre les élèves d'un même groupe (classe, groupe de classes ou niveau)
- Limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupe de classes ou niveau)
- L'application des gestes barrières et notamment le lavage des mains plusieurs fois par jour
- Le port du masque catégorie 1 pour les enseignants, les personnels de la collectivité et les parents dans l'enceinte de l'école
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels (2 fois par jour)
- Une aération des locaux de quelques minutes doit également avoir lieu toutes les heures
- La formation, l'information et la communication

Afin de respecter toutes ces consignes, tous les agents sont engagés sans faille avec un renfort de personnel sur la pause méridienne pour assurer les deux services de la cantine, la surveillance des récréations et le nettoyage des locaux.

D'autre part dans le cadre du couvre-feu à 18h00, la garderie est fermée à 17h45.



Lionel Mahéault

RENTREE SCOLAIRE 2021-2022

Pour autant, il convient déjà d'évoquer la prochaine rentrée scolaire 2021:

Les inscriptions débutent à compter du **15 mars 2021** selon les règles suivantes :

- Votre enfant est né en 2018
- Vous pourrez l'inscrire pour sa rentrée en petite section de maternelle aux mairies de Sers et Vouzan selon votre lieu de résidence.

Merci de vous munir :

- du livret de famille,
- d'un justificatif de domicile
- et du carnet de santé de votre enfant.

VACCINATION COVID 19

POUR LES + de 75 ANS (et selon les pathologies)

DES COMMUNES DU 16410 ET 16320 (code postal)

Sur rendez-vous uniquement

Via la plateforme internet « DOCTOLIB »

Ou

Par téléphone au 07.49.19.77.80

Du lundi au mardi de 9h30 à 14h30

Le mercredi de 9h30 à 11h30

Du jeudi au vendredi de 9h30 à 14h30

Centre de vaccination :

Salle polyvalente de DIGNAC

POUR LES PERSONNES AGEES DE 50 A 64 ANS et présentant des comorbidités

Professionnels de santé de moins de 65 ans :

- de ville, d'un établissement de santé,
- d'un établissement ou service médico-social intervenant auprès de personnes vulnérables,
- salarié de particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées/handicapées vulnérables,
- sapeurs-pompiers

Prise de RDV uniquement par téléphone au 06.41.10.95.90

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

Cérémonie du 11 Novembre

Après celle du 8 Mai, la cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée en petit comité, crise sanitaire oblige.

Monsieur le Maire a lu le message dû aux anciens combattants.

Quelques élus, des représentants de l'association des anciens combattants dont le fidèle porte drapeau accompagnaient Monsieur le Maire.





Une application simple et gratuite permet aux habitants de recevoir une notification instantanément sur leur portable pour toutes nouvelles alertes et informations .

Depuis le mois de décembre l'application est opérationnelle et en moyenne une centaine d'utilisateurs consultent les informations de la Commune de Sers.

Pensez à télécharger l'application PANNEAUPOCKET !

Lionel MAHERAULT



Eclairage Public

Pour information, la Commune de SERS adhère au **SDEG** (Syndicat Départemental d'Electricité et de **G**az de la Charente) qui assure l'extension, l'entretien et la rénovation de l'éclairage public avec un service d'astreinte, uniquement.

Si vous constatez une panne ou un dysfonctionnement, bien vouloir informer la mairie de Sers afin de transmettre l'information au SDEG pour une prise en compte dans les meilleurs délais.

Lionel MAHERAULT



Téléphonie Mobile

Un opérateur téléphonique (SFR) a déposé en Mairie une déclaration préalable de travaux concernant l'installation d'une antenne relais.

Cette démarche est instruite par le service Application de Droits des Sols du GrandAngoulême.

Fibre Optique

Les travaux concernant la desserte en fibre optique avancent. Sont concernés en 2021 les villages suivants : La Brousse, La Brandille, Le Parc, Planche Meunier, Roche, Le Coussadeau, Le Ganit, Charbontière, Le Fonchain.

De très nombreux propriétaires ont élagué le long des lignes téléphoniques support de la fibre.

Il est urgent pour les retardataires de faire cet élagage.

Pour tout renseignement concernant les dates de desserte réelle consultez le site Charente Numérique

www.charente-numérique.fr

Vie Municipale

RESTAURATION SCOLAIRE

A la rentrée, 2 services de restauration ont été instaurés.

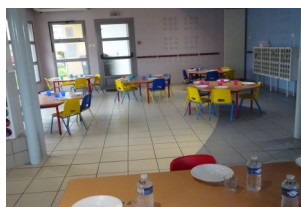
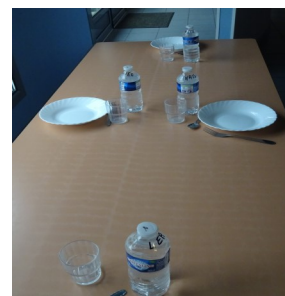
- de 11h45 à 12h30 pour les PS, MG et GS
- de 12h45 à 13h30 pour les CP, CE1

Les distanciations et le port du masque ont toujours été respectés.

Depuis le 1^{er} février, de nouvelles instructions nous ont obligés à revoir la disposition de la salle de restauration :

- 2 m (au moins 3 m nous concernant) entre chaque groupe d'élèves
- chaque enfant a sa petite bouteille d'eau à son prénom
- 1 place attitrée à table (plans des tables et listing affichés dans la cantine)
- Les tables et les chaises sont toujours désinfectées entre chaque service

Tout est mis en œuvre pour que vos enfants déjeunent dans de bonnes conditions sans être perturbés.



Christiane DUTEIL

PAS DE REPAS DES AINES



En raison du COVID, le traditionnel repas des aînés n'a pas été organisé cette année.

En échange, toutes les personnes inscrites sur la liste électorale de la Commune et âgées de plus de 62 ans (âge légal de la retraite, élus et conjoints exclus) ont reçu un bon d'achat de 12 Euros uniquement échangeable chez un commerçant de SERS, ayant une vitrine située en centralité (métiers de bouche et soins du corps).

Les commerçants concernés sont :

- la boucherie MARTINET
- la boulangerie ERRE
- le salon de coiffure CHAMBON
- la pharmacie BAUZOU

Ce bon d'achat de 12 Euros a été calculé de la façon suivante :

Le repas traditionnel et son animation revenaient à 3 000 €.

Cette somme a été divisée par le nombre de personnes réunissant les critères (liste électorale et âge).

En effet, sur une population de 900 habitants, 250 personnes sont concernées par cette mesure.

Nous souhaitons pouvoir revenir en 2022 à la situation antérieure.

Christiane DUTEIL



SITE INTERNET DE LA COMMUNE

www.mairie-sers.fr

La commune dispose d'un site internet en collaboration avec d'autres communes du Grand Angoulême.

N'hésitez pas à le consulter et à faire part de vos remarques par téléphone (05.45.24.91.10) ou par courriel (mairie.sers16@wanadoo.fr).

Les responsables d'association sont invités à nous faire part des mises à jour les concernant.

Pour les informations urgentes n'oubliez pas de consulter « Panneau Pocket »



Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins ou autres lieux publics.

Lors des promenades dans les bois ou autres chemins vous restez responsable de vos chiens notamment, ces derniers ne doivent pas importuner les autres promeneurs.

En outre, les propriétaires d'animaux domestiques doivent prendre toutes dispositions pour qu'aucune déjection ne demeure sur le domaine public

CAMPAGNE DE STÉRILISATION CHATS ERRANTS

La campagne de stérilisation s'est déroulée du 8 au 19 Février 2021 et nous a permis d'attraper plusieurs chats errants de la commune.

Nous avons pu ainsi stériliser plusieurs femelles remises ensuite sur sites.

Certains ont été testés positifs à des maladies très contagieuses et graves pour nos chats de compagnie.

Ils ont été retirés du site et placés à la fourrière en vue d'être euthanasiés.

Nous vous remercions pour votre coopération.

De nouvelles opérations devront être organisées ultérieurement.

Nous en reparlerons.

Sandrine FANUCCI

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Lunzo Riley TETARD né le 21 Janvier 21 (Soyaux)

Yunaëlle Josette LEMERCIER née le 05 Février 21 (Saint Michel)

Yoni Tony HERNANDEZ né le 14 Février 21 (Soyaux)



Bienvenue à ces jeunes Sersois !

DECES

Jacques Ulules Raymond LAMARQUE , le 16 Décembre 2020 à Dirac

Claude Alin Auguste PERRAUD, le 9 Janvier 2021 à Villebois lavalette

Suzette Rose Marie AUPETIT, le 12 Janvier 2021 à Sers



Nous adressons aux familles nos plus vives condoléances

TONTE ET BRICOLAGE

Sont autorisés (pour les particuliers)

Les jours ouvrables

De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi

De 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et jours fériés

De 10h à 12 h



Photographes et baroudeurs

Gilles et Nicole Perrin habitent route de chez léger depuis 18 mois.

Parisiens, ils cherchaient un endroit calme, à pas plus de deux heures de Paris en TGV « et ça c'est rare ! ».

Leurs enfants avaient fait leur début de scolarité dans la campagne corrézienne, pendant qu'eux travaillaient sur Paris, mais c'est plus compliqué en train depuis Brives ou Limoges.

Auteur-photographe à son compte depuis 1973, Gilles a un statut d'auteur, comparable à celui d'un écrivain ou d'un cinéaste. Il réalise des prises de vue sur commande ou, parfois, crée des albums photos, cherche un éditeur et les vend. Il a travaillé pour la grande distribution et la publicité en photographiant des photos de vin, de maillots de bains, de casseroles, etc. Il a également photographié des chauffe-eaux pour les catalogues de « Chaffoteaux et Maury », de l'éclairage pour « Mazda », ou des pots de peinture pour « Sikkens », etc. Etudiant, il avait préparé les « Arts et métiers », sans continuer car il avait été engagé comme chef éclairagiste de scènes de cinéma et de théâtre. Cela a débouché sur la photo qui le passionne. Il travaille avec sa femme Nicole qui assure la logistique et l'intendance, au cours de leurs voyages à travers le monde.

Car quand tu veux photographier des cérémonies et des rituels de peuples indigènes par exemple, t'es bien obligé d'aller voir ça en Afrique, en Asie, ou en Amérique. Gilles et Nicole se sont intéressés à rencontrer des hommes et des femmes qui vivent différemment et dont les cultures sont appelées à disparaître. Garder un témoignage de toutes ces activités humaines, de plus en plus rares, voilà leur travail, voilà leur vocation. C'est ainsi qu'ils ont photographié des ethnies en voie de disparition au Burkina-Faso, au Niger, au Mali, au Laos, au Pérou, en Ethiopie, en Egypte. Dans ses voyages au milieu de ces peuplades, Gilles a longtemps utilisé un appareil film Polaroid professionnel épuisé maintenant, qui restituait un négatif et un positif. Il offrait la photo instantanée aux sujets, plus facile à convaincre de se laisser photographier quand tu leur promets ce cadeau !

Ils ont également parcouru le Tibet, fait 15 voyages à travers la Chine, exposant dans les Alliances françaises. Au Mexique, c'est l'institut français d'Amérique latine qui les a commissionnés pour une résidence. A Cork, c'est le Centre Culturel d'Irlande du sud qui les a invités pour un travail sur les pêcheurs. Ils sont allés en Finlande pour photographier la paysannerie traditionnelle, ces petites fermes avec quelques vaches et quelques cochons, micro-exploitations disparues en France depuis les années 50. Ils y ont rencontré des citadins qui, bien que faisant partie de classes aisées, avaient fait un retour à la terre. Aux USA, l'université du Michigan leur a demandé de séjourner à Détroit, pour témoigner de la résilience de la ville, puis a exposé leur travail. En France, d'autres résidences pour un travail sur le pays minier dans le nord Pas-de-Calais, sur la population d'un village des Hautes-Pyrénées, sur l'immigration en Limousin, sur les artisans d'art de Paris.....

Gilles donne aussi des cours : Il a enseigné à l'université Paris VIII pendant 20 ans et l'université du Michigan lui envoie régulièrement des étudiants. Il organise des stages de tirages noir et blanc argentiques et des prises de vues en grand format, avec un appareil sur pied. La mise-au-point est obligatoire comme au XIX^e siècle. Pas d'appareil numérique ! « Une contrebasse ne sonne pas comme une trompette ! ». Ses photographies sont parues dans plusieurs livres et revues, édités par les Editions Alternatives de la Ville de Paris ou bien par des groupements d'artisans d'art. Il réalise des tirages qu'il vend aux collectionneurs. Il continue donc de travailler, avec plein de projets en tête, comme celui d'un livre sur l'esthétique des monuments aux morts français mais rigolos, de la guerre 14/18, ou bien celui sur la paysannerie charentaise, ou bien sur les dolmens, entre autres.

Son tel : 07 69 40 10 31 son courriel : photos@gilles-perrin.com,
son site : www.gilles-perrin.com



Patrick ANDRIEUX

Ces sersois entrepreneurs

Les garagistes de « Chez Léger »

Jérémy Séguy et Rebecca Fargetas, originaires de Pons et de Jonzac, habitent « chez léger », 815 rte du Moulin-à-vent depuis décembre 2017. Leur fils Sandro est inscrit à l'école de Sers.

Jérémy a suivi un apprentissage de mécanicien à partir de 16 ans, dans un garage toutes marques de Pons, et n'a plus cessé de mettre la main dans les moteurs.

Rebecca avait choisi un travail de saisonnier qui lui permettait d'être à la plage par beau temps et sur les pistes de ski les hivers. Ainsi elle s'est retrouvée à Biarritz, à Monaco et dans les stations de ski des Alpes et des Pyrénées. Ils se sont connus par le biais d'amis en 2010. En 2012, elle a suivi Jeremy qui déménageait en Charente pour son travail à Garat.

Elle a travaillé chez Bershka, dans la galerie des champs de Mars, un magasin de prêt-à-porter, mais, désormais, elle travaille au Boisseau avec son conjoint.

Car, ils viennent de reprendre le garage Eur-Auto du Boisseau à Garat, 1471 rte de Périgueux, depuis octobre 2019. Il s'agit du garage dans lequel Jérémy travaillait en tant que mécano salarié depuis 2012. Il assure l'entretien et la réparation de véhicules de toutes marques, les garanties de ces derniers étant préservées, même les premières années de mise en circulation. Rébecca travaille au comptoir de pièces détachées et assure le secrétariat. Ils ont trois salariés, l'un est magasinier et les deux autres sont mécaniciens.

Un de leurs projets, l'agrandissement du garage pour installer un atelier beaucoup plus spacieux, est bientôt opérationnel.

Le WE, ils se promènent sur les parcours aménagés de Vermely, dans la vallée des Fontenelles, à deux pas de leur maison.



On les retrouve sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram en tapant «Eur-Auto Garat».

On peut les joindre par téléphone au 05 45 60 88 88 du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 ainsi que le lundi de 14h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h ou par courriel : eurauto16@gmail.com

Patrick ANDRIEUX

Le boubou-langer de la Brousse.

Mickaël Greco habite La Brousse depuis 7 ans.

Originaire d'Aix-en-Provence, il passe son BTS de design d'espace (architecture d'intérieur, scénographie, paysagisme et urbanisme) à Marseille en 2008. Il séjourne 6 mois à Londres dans une famille au pair pour parfaire son anglais, puis il voyage 6 autres mois à travers l'Europe. Il reprend ses études pour une licence pro à Lyon (communication et logiciel libre) qui le mènera à effectuer un stage de 6 mois en Islande pour le festival du film de Reykjavik.

Il repart sur la route, cette fois-ci par le biais du WWOOFING, un réseau de fermes biologiques dans lequel des hôtes se proposent d'accueillir des bénévoles pour partager leurs connaissances, leur savoir-faire, leur quotidien et leurs activités. En échange de leurs participations actives les « WWOOFERS » sont logés et nourris sur place. Cette exploration s'étale sur 3 années au cours desquelles Mickaël découvre notamment le Hameau de la Brousse.

Il décide de s'y installer en 2014. Dans la continuité du principe du WWOOFING, il y cultive du bio dans un jardin potager et participe à l'entretien du « jardin habité ».

L'année de son installation il initie en collaboration avec Michel Gayout et Hélène Lecheviller le festival ZOU ! C'est la première édition d'un week-end de partage de tous les arts.

Et puis en 2018 il se lance un défi : fabriquer un four à pain traditionnel selon les méthodes de jadis. Le chantier dure toute une année et s'achève à l'été 2019. Il obtient dans le même temps son CAP Boulangerie en candidat libre.

Un blog tenu sur internet résume (four-rutique.tumblr.com) l'avancée journalière de ses travaux, depuis le terrain nu, jusqu'au four terminé.

En mars 2020, il lance « boubou », une fournée hebdomadaire de pain au levain qu'il propose à la vente, au début chaque jeudi à La Brousse, mais désormais chaque vendredi à la tuilerie de Niollet de 17h à 19h. On peut également le trouver chaque second vendredi du mois sur le marché de producteurs de Vouzan. Mickaël prend le temps de confectionner son pain au levain intégralement à la main, en quantité limitée, sans aucune machine ni électricité.

Sa farine bio, moulue sur meule de pierre, est obtenue à base de variétés locales de blés (Rouge de Bordeaux, Angoulême) cultivées à Nersac par « Grain de Bohème ».

Un jeudi matin, sans rendez-vous, je l'ai rejoint dans son fournil de La Brousse, il était en train de pétrir sa pâte qui avait fermenté pendant 18h. Son four était en train de chauffer ; il y brûle des longs morceaux de bois de chêne pour monter vite en température, puis en optimise les braises pour tenir le four chaud longtemps. Le four monte à 400°C, il ôte alors toutes les braises et laisse refroidir à 280°C avant d'y enfourner ses pâtons avec une pelle en bois, à l'ancienne, pour une heure de cuisson.

Son pain est dense, comme autrefois, et se conserve plus d'une semaine.

Vous pouvez le contacter: contact@bouboulange.fr Son tel : 07 49 19 71 95



Patrick ANDRIEUX

MAEL ET MAAYAN, LES TATOUEURS DE LA BROUSSE

Maayan est née à Tel-Aviv. Elle tatoue depuis dix ans. Elle dessine depuis toute petite. A vingt ans, elle part en Chine, pendant 6 ans, pour étudier les arts martiaux, Taïchi, Qi Gong, méditation et la philosophie chinoise (taoïsme, etc.).

Après la Chine, elle reste douze ans en Inde, la moitié de l'année au Nord de L'Inde, dans l'Himalaya, l'autre au Sud, sur la côte de Goa, pour étudier le yoga et c'est là-bas qu'elle se forme au tatouage avec un maître tatoueur allemand. Depuis Maayan voyage et tatoue autour du monde, son inspiration artistique vient de sa pratique de la méditation et des cultures qu'elle a rencontrées.

Maël est né en région parisienne puis habite Paris pendant douze ans. Il étudie comme ingénieur STT à Paris, puis se tourne vers la recherche en acoustique après un master au Mans. On le retrouve à l'IRCAM, un institut de recherche associé au centre Pompidou à Paris, puis dans des start-up parisiennes dans le domaine des technologies informatiques et audio, programmation, traitement du signal, sites internet.

Puis l'appel du voyage le reprend et il part vivre entre Asie du sud-est et Inde, voyage et travail, continue à étudier musique et art pour lesquels il est passionné depuis l'enfance, puis le tatouage.

Maayan et Maël se rencontrent en Inde, dans l'Himalaya, dans un village d'artistes. Ils commencent à collaborer sur différentes formes d'art, dessin, peinture, sculpture et musique. Ils créent un duo de musique électronique en tant que DJs, ils organisent et jouent dans plusieurs festivals en Inde, et l'année dernière en France, au festival Harmonic. Ils arrivent à La Brousse en 2018 pour la résidence du festival ZOU. Ils présentent des tableaux et des sculptures, une performance musicale live et l'année suivante de l'art mixte digital et broderie. Ils tombent amoureux de Sers et de la Charente et décident de rester vivre à la Brousse.

Maintenant Maayan et Maël finissent de rénover une caravane pour y ouvrir un studio de tatouage, Lunar, en pleine nature dans le cadre magnifique de la Brousse. En parallèle, Maël continue ses activités dans le domaine de l'informatique en créant « Lunar Tech ». Il peut vous aider pour dépanner votre ordinateur, en cas de virus, lenteur, ou pour vos démarches administratives sur internet.

Il propose aussi des formations à l'informatique et à internet pour les débutants, et peut enseigner la programmation et créer vos sites web, ou tout autre programme.

Vous pouvez les contacter sur leur courriel lunartech16@gmail.com et au 06 42 78 34 25.

Des exemples de leur art sont disponibles sur Instagram

<https://www.instagram.com/maayantatu/>

<https://www.instagram.com/maoule303/>



Patrick Andrieux



THE HAT COUNTRY DANCE

L'association The Hat Country Dance joue un rôle important pour tous les amoureux de la danse country. Depuis le confinement dû à la covid -19 au mois de mars dernier, les cours, attendus avec impatience par les adhérents, ont repris le 9 octobre 2020.

Hélas ! Le second confinement a mis entre parenthèses l'activité de nombreuses associations.

Cependant, durant ces quelques semaines un nouveau bureau a été élu. Il est composé comme suit :

Présidente : Muguette CHADUTEAU

Secrétaire : Laurence DESPLAT

Trésorière : Evelyne TERRASSIER

Conseil d'Administration : Yves RÉ

Conseil d'Administration : Thierry PILAIN

Un protocole sanitaire préconisé avec du gel hydro alcoolique à disposition et le port du masque obligatoire sauf pendant l'activité, a été mis en place.

Sous la surveillance des membres du bureau, une distanciation de 1,50 m entre chaque danseur est obligatoire et respectée. L'association compte une trentaine d'adhérents et les différents cours enseignés permettent à chacun de trouver son propre rythme.

Les cours sont assurés par notre animatrice Joëlle Bernard, superbe danseuse qui, grâce à son enthousiasme, sait faire partager, à tous les danseurs débutants, novices, intermédiaires, avancés, sa passion pour la country.

Les maîtres-mots du club : **amitié, convivialité, partage**, donnent un sens à la vie du club et à ceux qui nous suivent.

Si vous désirez venir vous amuser et apprendre à danser vous pourrez nous rejoindre tous les **vendredis soirs** dès que la situation sanitaire nous le permettra ...

Salle des fêtes de Sers :

Débutants/novices : 19h-20h30

Intermédiaires/avancés : 20h30-22h

Renseignements :

Muguette CHADUTEAU: 06 63 72 38 67

Evelyne TERRASSIER : 06 03 07 28 06

**Nous attendons des jours meilleurs pour pouvoir vivre notre passion sereinement et positivement.
Et que vive la country !!!!!**

Vie des associations

« La vie des associations »

« SERS, une commune qui bouge »

SERS SAMEDI 13 MARS 2021

Les Samedis de la préhistoire

14h30 SERS 588 rue Montalembert
VISITE COMMENTÉE du PREHISTO - SERS
puis départ en voiture vers le ROC de SERS

17H00 CONFÉRENCE

Pr. Roberto Macchiarelli
Professeur de paléanthropologie et paléobiologie au Département Géosciences de l'université de Poitiers et chercheur au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris.

3 € Adultes

SERS Salle des Fêtes

HOMINIDÉS, HOMININÉS, HUMAINS:
«QUI EST QUI DANS L'ORIGINE ET L'ÉVOLUTION DE LA LIGNÉE HUMAINE?»

Sentiers/Préhistoire et Université de Pays Tel: 05 45 24 92 91

Le prochain samedi de la préhistoire du **13 Mars 2021** est maintenu à 14h30 devant le Préhisto-Sers dans la rue principale pour un bref passage en plusieurs petits groupes à l'intérieur du musée, puis départ chacun dans sa voiture pour la visite commentée en plein air du Roc de SERS.

Mais, hélas, nous avons dû annuler la conférence dans la salle des fêtes, devant les exigences actuelles du gouvernement pour lutter contre la Covid.

Encore une fois, merci aux bénévoles qui se mobilisent pour nous aider, Patrick Lapeyre, Béatrice Andrieux, Jacky et Christiane Duteil.

Merci à la commune, aux sponsors, au département et à GdAngoulême qui nous soutiennent depuis le début.

Et merci à Roberto Machiarelli qui a accepté de reporter, une fois de plus, son intervention.

Patrick ANDRIEUX

Cyclotourisme à Sers

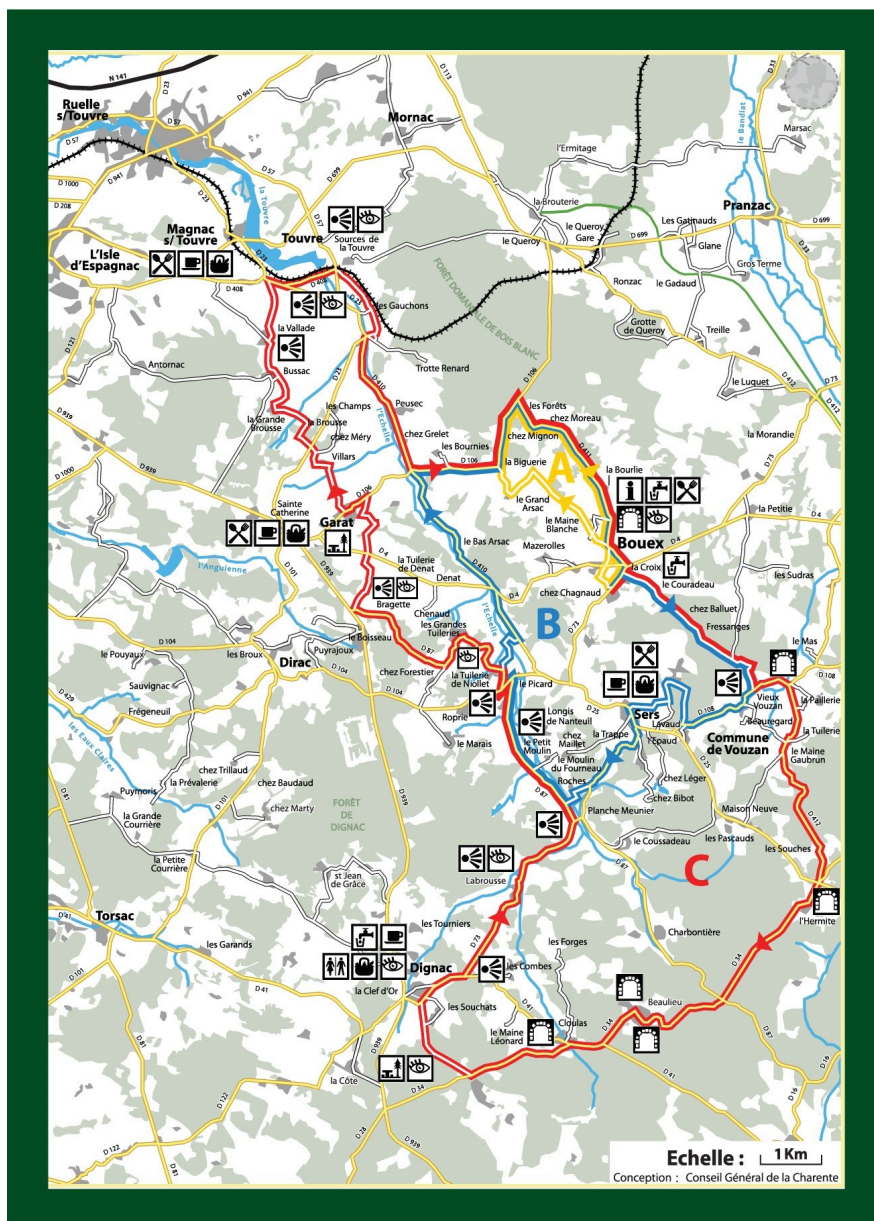
Savez-vous que, parmi les 35 boucles fléchées en Charente pour le cyclotourisme, deux d'entre elles peuvent partir depuis la mairie de Sers ?

Il s'agit des boucles balisées B et C.

La boucle **55B** (en bleu) mesure 23 km, part de la mairie, descend en direction de Dignac, et tourne à droite par Roche puis encore à droite, en direction du Picard, remonte à gauche vers Dirac puis à droite vers la tuilerie Niollet, puis Moulin de Bail-large, vire à gauche sur le route d'Angoulême, par les Grands-Moulins, à droite vers le Bas-Arsac, le Plantier et, à l'Arrêt de Garat, remonte à droite en direction du Queroy mais bien avant, tourne à droite vers « les Forêts » puis le bourg de Bouex, puis à gauche vers Mairêt et Vouzan, (ne pas suivre les flèches qui ramènent à la mairie de Bouex ceux qui en sont partis) descend le long du cimetière de Vouzan, puis remonte à droite vers le château de Vouzan, puis La Coquille, la côte de l'Epaud, puis vire à droite vers La Combe Bouchard, Jean de Sers, Lavaud, vire à droite dans la descente vers le cimetière de Sers et remonte à la mairie malgré le sens interdit.

La boucle **55C** (en rouge) mesure 50km en comptant la portion bleu (Sers-Roche-route de la Laiterie) pour partir de Sers et y retourner. On part de la mairie avec la piste bleue vers le rond-point puis jusqu'à Roche et à droite route de la Laiterie, Le Picard, puis on monte à gauche vers Dirac, puis de suite à droite vers la Tuilerie de Niollet. Mais là, au lieu d'aller vers Bail-large, on suit le circuit rouge, on monte à gauche vers les Grandes Tuileries puis Bragette, puis à droite vers Garat en coupant la route d'Angoulême, on passe entre les piliers de Chémant jusqu'aux tuileries de Chémant puis devant l'église de Garat, à droite vers Villars, on coupe la route qui descend de Ste Catherine et on rejoint Bussac, La Vallade, puis au Stop de Magnac, on tourne à droite en longeant la ligne de chemin de fer sur notre gauche, on remonte devant la mairie de Touvre, puis à droite vers le virage de la route de Ste Catherine et aussitôt à gauche vers l'arrêt de Garat où on vire à gauche en direction du Queroy mais on tourne à droite vers Les Forêts, La Bourlie, Bouex, (ici ne pas suivre les flèches qui font descendre dans Bouex mais virer à gauche vers Mairêt, en laissant le cimetière à droite et rejoindre celui de Vouzan), puis à gauche vers le nouveau Bourg de Vouzan, puis à droite devant la mairie vers le Maine-Gaubrun, puis Les Souches, le Chêne Vert où on coupe la route de Charras en direction de L'Hermitte et Cloulas, on coupe la route de Rougnac, on monte sur Beaulieu, puis à la sortie de Cloulas en direction de Villebois, on prend à droite vers Lascour et Dignac puis retour vers Sers par La Brousse, Planche-Meunier, et la côte de Sers jusqu'au rond-point.

PS : la carte a été téléchargée sur le site : www.lacharente.fr



Patrick ANDRIEUX

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-13h

Jeudi 13h30-17h30

Rencontre avec le Maire sur rendez-vous.

En cas d'urgence,
appeler le secrétariat de mairie

Tél : 05.45.24.91.10

Email : mairie.sers16@wanadoo.fr

SITE INTERNET DE LA COMMUNE :

mairie-sers.fr

AGENCE POSTALE

La Poste

Le bourg 16410 SERS

Tél : 05.45.61.39.88

MOUVIBIUS

Transport à la demande personnes âgées,
Personnes handicapées, personnes isolées
15 Route de Vars – 16160 Gond-Pontouvre
Tél : 05.45.95.74.22

GENDARMERIE

Tél : 05.45.62.00.19

4 bld 11 Novembre

16110 La Rochefoucauld

gendarmerie.interieur.gouv.fr

Médiation sociale

Association OMEGA

Tél : 05.45.38.69.83

67 bd Besson Bey

16000 Angoulême

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRANDANGOULEME

ALVEOLE Accueil de loisirs

ALSH communautaire de Dirac

607 route du stade-16410 Dirac

Tél : 05.45.25.59.18

Pauline MAHIEU : 06.86.24.10.66

Aurélie LEBECQUE : 06.45.28.64.45

Email : alsh.dirac@grandangouleme.fr

<http://jeunesse-vde.asso-web.com>

Pôle artistique « L'Epiphyte »

Route de la Boissière-16410 Dirac

Service Culturel de GrandAngouleme

Direction de la Proximité

25 Bvd Besson Bey-16000 Angoulême

lepiphyte@grandangouleme.fr

Tél : 05.45.63.05.67

www.ecole-art-grandangouleme.fr

Relais d'Assistances Maternelles (RAM)

4 rue des écoles-16410 Dignac

Tél : 05.45.66.29.49

Email : ram.dignac@grandangouleme.fr

Déchèterie Dirac

Ouverture de la déchèterie :

Du 15 Oct au 14 Mars

Du Lundi au Samedi :

9h-12h / 14h-17h30

Du 15 Mars au 14 Oct

Du Lundi au Vendredi

8h30-12h00/14h00-18h00

Le Samedi :

8h30-12h00/14h00-18h30

Fermée le dimanche et jours fériés

Route de Périgueux (Dirac/Dignac)

Tél : 05.45.25.04.01

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

« Petit à Petit »

4 rue des écoles-16410 Dignac

Tél : 05.45.66.29.49

Email : laep.dignac@grandangouleme.fr

Quand sortir ma poubelle ?

<http://www.plusproptremaville.fr/recherche/#sers>

CORRESPONDANT CHARENTE LIBRE

Claude RICHON

Tél : 05.45.23.03.64

Email : clauderichon.seize@free.fr

CANTON BOEME-ECHELLE

Conciliateur de justice :

permanence à la mairie

de Roulet Saint-Estèphe

Tous les 2èmes jeudis du mois.

RDV à la mairie

Tél : 05.45.66.41.98 ou

05.45.66.30.08

Email : dguillon16@gmail.com

